

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS DE L'ÉTAT DANS LE VAL-D'OISE

FEVRIER 2022 - RAAE n° 19 du 11 février 2022
publié le 11 février 2022

Préfecture du Val-d'Oise
Direction de la coordination et de l'appui territorial
Bureau de la coordination administrative
CS 20105 - Avenue Bernard Hirsch
95010 CERGY-PONTOISE

Tél : 01 34 20 29 39
mél : pref-raa95@val-doise.gouv.fr

L'intégralité du recueil est consultable en préfecture
et sur le site Internet de la préfecture du Val-d'Oise : www.val-doise.gouv.fr

PRÉFECTURE DU VAL-D'OISE

CABINET

DIRECTION DES SÉCURITÉS

Bureau des polices administratives

Arrêté n° 2022-0158 du 10 février 2022 autorisant l'enregistrement audiovisuel des interventions des agents de police municipale de la commune de Sannois	1
Arrêté n° 2022-0159 du 10 février 2022 autorisant l'enregistrement audiovisuel des interventions des agents de police municipale de la commune de Cormeilles-en-Parisis	3
Arrêté n° 2022-0160 du 10 février 2022 autorisant l'enregistrement audiovisuel des interventions des agents de police municipale de la commune de Villiers-le-Bel	5

DIRECTION DE LA CITOYENNETÉ ET DE LA LÉGALITÉ

Bureau de l'intercommunalité et du contrôle de légalité

Arrêté inter-préfectoral n° A 22-022 du 10 février 2022 portant modification des statuts de la communauté d'agglomération Roissy Pays-de-France (CARPF)	7
---	---

DIRECTION DE LA COORDINATION ET DE L'APPUI TERRITORIAL

Arrêté n° 22-000 du 10 février 2022 modifiant l'arrêté n° 19-022 du 17 juin 2019 donnant délégation de signature à M. Maurice BARATE, secrétaire général de la préfecture	19
Arrêté n° 22-001 du 10 février 2022 donnant délégation de signature à M. Adrien ALLARD, sous-préfet chargé de mission, sous-préfet à la relance auprès du préfet du Val-d'Oise	21

AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ D'ÎLE-DE-FRANCE

DÉLÉGATION DÉPARTEMENTALE DE L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ DU VAL-D'OISE

Arrêté n° 2022-33 du 4 février 2022 autorisant le syndicat intercommunal d'exploitation des champs captants d'Asnières-sur-Oise à exploiter une unité de traitement des eaux destinées à la consommation humaine	23
Arrêté n° 2022-36 du 10 février 2022 abrogeant l'arrêté préfectoral n° 2020-766 du 26 octobre 2020 et l'arrêté préfectoral n° 2020-899Bis en date du 23 décembre 2020 portant sur les locaux sis 6 Rue des Roses à Villiers-le-Bel (95400)	28